FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Règlement (CE) No. 1907/2006
Date de révision 11.12.2013

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nomduproduit : Hydrogénocarbonate d'ammonium

Code Produit : **149**
Marque : **Art-Chimie**
No.-CAS : **1066-33-7**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Fabrication de substances chimiques de laboratoire, Restauration

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Art-Chimie
26 Aizpurdi karrika
64700 Hendaia / Hendaye

Téléphone +33 (0)6 01 83 41 01
Fax +33 (0)9 72 45 99 11
Adresse e-mail info@art-chimie-online.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59 ou
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris : + 33 (0)1 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]
Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie **4)**

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Elements d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]
Pictogramme

Mention d'avertissement Attention

Mention de danger
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence aucun(e)

Informations Additionnelles sur aucun(e)

les Dangers

Etiquetage selon la Directive européenne 67/548/CEE, et les modifications ultérieures.
Symbole(s) de danger

Phrase(s) R
R22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S aucun(e)

2.3 Autres dangers - aucun(e)

SECTION 3 : COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Synonymes : Ammonium hydrogen carbonate

Formule : CH5NO3
Poids moléculaire : 79,06 g/mol

Composant		Concentration
Ammonium hydrogencarbonate		
N° CAS N° CE	106-633-7 213-911-5	-

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation
En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau
Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux
Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
donnée non disponible

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers
Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire
Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Sensible à la chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
donnée non disponible

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau
Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément

aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion
Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 480 min
Matériel testé :Dermatril® (Aldrich Z677272, Taille M)

En cas de contact par projection
Matériel: Caoutchouc nitrile
épaisseur minimum: 0,11 mm
Temps de pénétration: > 30 min
Matériel testé :Dermatril® (Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 873000, e-mail sales@kcl.de, Méthode test: EN374
En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est donnée à titre informatif et doit être évaluée par un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité industrielle connaissant l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection du corps
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire
En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143). Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9,1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a)	Aspect	Forme: cristallisé Couleur: blanc
b)	Odeur	donnée non disponible
c)	Seuil olfactif	donnée non disponible
d)	pH	7,0- 8 , 5 à 79,1 g/là 25 °C
e)	Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
f)	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
g)	Point d'éclair	donnée non disponible
h)	Taux d'évaporation	donnée non disponible
i)	Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
j)	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
k)	Pression de vapeur	67,1 hPa à 20°C – 513 hPa à 50 ° C
I)	Densité de vapeur	2,73-(Air =1.0)
m)	Densité relative	1,580 g/cm3

n)	Hydrosolubilité	79,1 g/l à 20 °C - complètement soluble
o)	Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -2,4
p)	Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible
q)	Température de décomposition	donnée non disponible
r)	Viscosité	donnée non disponible
s)	Propriétés explosives	donnée non disponible
t)	Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Masse volumique apparente 850 kg/m3

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité
donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique
donnée non disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter
Chaleur.

10.5 Matières incompatibles
Oxydants, Acides forts, nitrites,, nitrates,

10.6 Produits de décomposition dangereux
Autres produits de décomposition - donnée non disponible

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
DL50 Oral(e) - rat -1.576 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée
donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales
donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction
donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
donnée non disponible

Danger par aspiration
donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition
A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Information supplémentaire
RTECS: BO8600000

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) -16,8 -19,6 mg/l - 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité
donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation
donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol
donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes
Nocif pour les organismes aquatiques.
Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés
Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU
ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.2 Nom d'expédition des Nations unie
ADR/RID: Marchandise non dangereuse
IMDG: Not dangerous goods
IATA: Not dangerous goods

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: -	IMDG: -	IATA: -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: -	IMDG: -	IATA: -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non	IMDG Marine pollutant: no	IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
donnée non disponible

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
donnée non disponible

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire
Copyright 2012 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.